

COMMUNE DE CAUPENNE-D'ARMAGNAC

PROCES VERBAL du 02 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à 18 heures 30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Caupenne-d'Armagnac sous la présidence de M. GUICHEBAROU Patrick, Maire. La séance a été publique.

Etaient présents : MM. GUICHEBAROU Patrick, ORTEGA Josiane, M. DUFFOUR Frédéric, VOYER Armand, DUCOM Joël, FIOR Anne-Marie, LEFAIX Christian, MATHIEU Patrick

Excusés : MM. BACQUELA Hervé, BRETHERS David

M. VOYER Armand a été élu secrétaire de séance.

1- ADOPTION DU PV DU 14 février 2025 :

Après relecture du PV, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

2- VOTE DU CFU 2024 et AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente les comptes 2024

lotissement communal « Monjan »

Investissement :

Dépenses : 176 092,76 Recettes : 204 777,05 Excédent : 28 684,29 (Reporté en 2025 au 001).

Fonctionnement :

Dépenses : 192 204,76 Recettes : 192 204,05

Mme Josiane ORTEGA soumet les comptes au vote de l'Assemblée qui sont validés à l'unanimité.

Commune budget Principal

Investissement :

Dépenses : 113 562,29 Recettes : 128 105,50 Excédent : 14 543,21

Restes à réaliser de 2024 dépenses et recettes s'équilibrent à 145 517,00

Fonctionnement :

Dépenses : 577 994,35 Recettes : 693 563,30 Excédent : 115 568,95 (reporté en 2025 au 002).

Soit un excédent global de 130 112,16

Mme Josiane ORTEGA, Adjointe au Maire soumet les comptes au vote de l'Assemblée qui sont validés à l'unanimité.

3 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Après avoir présenté l'état de notification des produits prévisionnels et taux d'imposition des taxes locales pour 2025 proposés par la DDFIP, Mr le Maire demande aux élus de se prononcer sur une évolution éventuelle des taux.

Le conseil municipal à l'unanimité décide que les taux demeureront inchangés pour l'année 2025.

4 REGLEMENT P L U

Mr le Maire informe qu'une réunion publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme aura lieu le jeudi 24 avril, 2025 à 14h30 à la salle Luis Ocaña.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Réponse lettre Laborde
Mr le Maire lit le courrier envoyé à Mme et Mr LABORDE Josette en réponse à leur courrier évoqué lors de la réunion du 14 février 2025.
- Ecole
Une réunion animée par Mme la Directrice d'Académie se déroulera à Laujuzan le jeudi 3 avril afin d'évoquer l'avenir des écoles du SIISSBA.
- Manœuvrée
La manœuvrée du 12 avril est reportée au 19 avril en raison de l'organisation du Salon du Bien être.
- Chantier jeunes
Une réunion d'information organisée par le pôle enfance jeunesse de la CCBA se tiendra à Caupenne le samedi 5 avril. Les jeunes caupennois âgés de 14 à 17 ans seront accueillis du 7 au 18 juillet 2025.
- Composteur collectif
Les composteurs collectifs ont été installés côté cuisine de la salle Luis Ocaña les caupennois intéressés par ce principe peuvent venir retirer les seaux à la mairie, une communication avec le SICTOM Ouest est prévue.
- Mr Christian Lefaix propose qu'une partie des terrains achetés à Mr Boré contre le cimetière soient proposés en jardins partagés car ils ne pourront pas être viabilisés avant 2035.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20h35.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

